

L'OUTRE-MER FRANCAIS

JEAN-PIERRE DOUMENGE

PREMIERE PARTIE LA NATURE, LES HOMMES ET LEUR HISTOIRE.

Un espace habité essentiellement insulaire, principalement situé en zone intertrop. Dix unités territoriales ds trois ensembles océaniques. 127 872 km² en tout (environ 25 % du territoire métropolitain). 2,3 M d'hab.

Le poids économique de l'OM a été revalorisé par la création de ZEE de 200 milles marins : l'espace maritime passe alors à 10,9 Millions de km² (contre 34 000 km² de ZEE en métropole).

PIB en 1994 : 130 millions de francs (7 400 millions en métropole).

Revenu par hab : 57 000 f / 130 000 f

L'aide directe de l'Etat représente le quart de la richesse locale.

-restes du domaine colonial du XVIII^e resté français en 1815 : les 4 « régions monodépartementales (G,M,Guadeloupe, Réunion) + St Pierre et M.
restes du domaine mis en place entre 1830 et 1907 : Pacifique, Mayotte.

-La IV^e Rép a inscrit en 1946 ds la constitution la diversité statutaire des terres d'OM.

-les quatre DOM institués en 1946 font partie intégrante de la France. Reçoivent des aides de la France en tant que régions ultra-périphériques (comme les canaries ou Madère).

-les TOM institués en 1946 ont presque tous accédé à l'indép en 1960. Pour la NC, un processus amorcé en 1998 peut aboutir à l'indép ds 15-20 ans.

Depuis 1984 ; DOM et TOM peuvent lancer des politiques de coopération régionale avec des états proches (rôle ds politique extérieure de la F).

Ds les TOM, la personnalité des sociétés autochtones resurgit vivement en cette fin de XX^e.

Atlantique	1 Million
StP et M.	6 300
Guadeloupe et dépendances.	420 000
Martinique.	380 000
Guyane.	158 000
Océan indien.	840 000
Réunion	700 000
Pacifique.	450 000
NCie	205 000
TOTAL	2 300 000

CHAP 1

LA GDE DIVERSITE DE L'ENVIRONNEMENT

Quelques notes utiles pour la carto.

L'essentiel du domaine OM se trouve sur la ceinture intertropicale.

I. DES SYS SIMPLES DONNANT UNE GRANDE VARIETE D'ILES.

Sf la Guyane, ts les territoires sont insulaires.

1.1 UNE GENESE DYNAMIQUE.

La formation des îles est liée à la géotectonique des plaques : phénomène de subduction qui entraîne de violents tremblements de terre (300 morts à Fort de France en 1839) et éruptions (montagne pelée en 1902-1905, 1929-32 / soufrière en 1976). Sys d'arcs bordiers caraïbes et du Pacifique. La Ncie est formée par le bombement de la plaque australienne depuis le Crétacé (elle est située sur l'axe d'une ride vulcano-sédimentaire).

Le mécanisme des points chauds a formé les Kerguelen, la Réunion. En domaine tropical, sont entourées de récifs coralliens. Structure de dérive d'îles océanique a formé les îles de la Société en Polynésie : Tahiti, Moorea, Huahine, Raïatea, Bora bora (des plus jeunes aux plus vieilles, qui sont plus enfoncées ds l'eau) alignées selon l'axe W-NW d'enfoncement de la plaque Pacifique. Idem pour les Marquises.

1.2 SUBMERGENCE ET EMERGENCE.

Tant que le flux géothermique dit « endo-upwelling des édifices volcaniques de cesse pas, des édifices coralliens peuvent se maintenir et former des îles ou atolls. Avec l'éloignement du point chaud, ce flux se tarit et l'édifice est progressivement submergé. C'est la vie quoi.

1.3 LES MODELES D'EROSION ET LA SEDIMENTATION.

Nbx paysages de caldeira (Réunion) caractérisés par des rebords en arc de cercle de falaises vertigineuses ; longues lanières de planèzes séparées par des vallées étroites et fort pentues. Ces formes favorisent une hydrographie torrentielle. La dernière oscillation du niveau marin a été une submersion qui n'a laissé que des plaines littorales réduites.

II. LE POIDS HYDROCLIMATIQUE.

C'est l'élément original des îles australes comme tropicales.

2.1 LES SYS ZONAUX.

La zone insulaire intertropicale est englobée ds le fct de cellules dites de Walker : sys de vents alizés/ des courants et contre courants océaniques équatoriaux.

Les îles Saint-Paul et Amsterdam (37 °S) se trouvent ds la grande ceinture anticyclonique (30°S- 40°S) qui limite l'océan austral. Situées à une latitude

méditerranéenne, elles ont un climat type façade atlantique française : brouillards épais et fréquents, 1000-2000m de précipitations.

Au sud de cette ceinture : un vaste anneau dépressionnaire où se trouvent les Crozet (45°S) et les Kerguelen (49°S). Climat venteux océanique frais.

Sous les tropiques, le sys océanique austral a des répercussions : durant l'hiver, des houles de S-SE lèvent de fortes houles (maraamu, « mistral » des mers du sud) dont l'effet peut être redoutable : destruction sur les franges littorales d'îles hautes (Tahiti et Moorea en 1996 et 1994).

2.2 LES CRISES CYCLONIQUES.

Les régions équatoriales (Guyane) sont épargnées parce qu'à moins de 500 km de l'équateur (distance minimum pour que la force de Coriolis puisse amorcer des tourbillons). Mais entre 15° et le tropique, les cyclones frappent.

Sept secteurs sont touchés : par ordre d'importance décroissante : Atlantique Nord (dont Caraïbes françaises), Pacifique Nord-est, Pacifique NW (Clipperton par ex), Pacifique SW (dont Nlle Calédonie, polynésie française), Nord de l'Océan indien, SW Océan indien (dont Réunion, Mayottes), SE Océan Indien.

□ **En polynésie :**

Des ravages considérables ont affecté Tuamotu et Tahiti en 1982-83. Les îles hautes ne sont pas épargnées. En 1998, le cyclone Alan fait de nombreuses victimes par glissement de pans de montagnes à Bora-bora, Raïatea, Huaine. L'archipel de Ncie est au coeur de la zone à risque : la saison cyclonique y est de environ 100 jours. Nouméa est sise sur la côte sud-ouest, moins exposée que la côte nord.

□ **La Réunion :**

Saison cyclonique centrée sur l'été austral (novembre à mars). Ils ont une trajectoire NE-SW. 4 grands désastres ds les dernières années, dont la fameuse Clotilde en 1987.

□ **Antilles françaises :**

En moyenne tous les 7 ans en G., tous les 11 ans en M. Le plus terrible dernièrement : Hugo, en septembre 1989, sur Grande-Terre : vents de 300 km/h, 300 mm de pluies en deux jours. Sont parfois accompagnés d'onde de tempête : en 1928, Pointe-à-Pitre et Petit-cul-de-sac marin ont été submergés.

2.3 L'ILE COMME FACTEUR CLIMATIQUE.

-Versant au-vent : ENE au nord, ESE au sud.

D'importantes précipitations entretiennent la forêt pluviale dense et permettent des cultures humides.

- Versants sous-le-vent : WNW au nord, WSW ds le sud.

Pluviosité réduite, longues saisons sèches : formation de forêts plus claires qui passe svnt à la savane arborée.

Cette opposition est à l'origine de différenciations culturelles ancestrales entre les deux zones. De nos jours, les versants sous-le vent accueillent la majorité des villes tandis que ceux au vent ont gardé une forte ruralité. ≠

III. LES CONTRAINTES BIOLOGIQUES.

Images trompeuses d'une mère nouricière (atolls = des oasis ds un désert liquide). Il s'agit pour chaque île d'un aboutissement précaire ayant nécessité des millions d'années pour s'organiser en équilibre instable.

3.1 COMPLEXITE ET FRAGILITE DU DOMAINE MARIN.

L' « effet d'île » : induit mécaniquement une fertilisation locale des eaux océaniques en induisant un upwelling (remontée des eaux profondes plus riches) ; il permet ainsi de former des champs de pêche favorables, qui sont glt peu étendus. L'environnement océanique présente desc aractères similaires aux antilles, ds l'O.Indien, en Polynésie. Cependant des différences ds le domaine côtier :

-îles hautes (qui ont encore un pointement volcanique ou aut'chose au centre) : ont de l'eau douce, peuvent être bordées de mangrove, les embouchures offrent des zones de reproduction es poissons, les lagons offrent des biotopes variés.

-îles basses (atolls) : fct glt lié au flux géothermique.

3.2 LES ILES COMME CONSERVATOIRE ECOLOGIQUE.

Ou l'on explique que sur les îles, les zoizeaux et les plantes se sont multipliées, diversifiées, ou bien ont crevé. Bien belle histoire mais le temps presse...je vous propose donc de passer à la suite.

3.3 PONT OU BARRIERE INSULAIRE.

Je disais donc que nous allions passer à la suite.

3.4 FAITS ET MEFAITS DE L'ANTHROPISATION.

Ou l'on prend un diverticule par la queston des forêts. Ou l'on nous démontre que sur des espaces si réduits, l'introduction de plantes par l'homme peut avoir des effets déastreux. En 1937, est introduit sur Tahiti un arbuste originaire de l'Amérique centrale, *Myconia calvescens*, qui peut atteindre 15 m de haut . Cette superbe bête d'ornementation (grandes feuilles vertes au dos pourpre) a quitté les salons pour former un tapis continu empêchant tout autre type de végétation de croître de 0 à 1300m, ds la zone des brouillards de montagne. Elle a stérilisé 70 % de la surface de l'île: ses atouts sont les suivants : sexualité débridée dès les 4 ans, croissance annuelle de 1m, dispersion rapide des graines qui germent comme vous respirez.

Et le malheureux chou des kerguelen me direz-vous ? Brouté par des rennes introduits en 1874 !

3.5 L'IMPERIEUX DEVOIR DE PROTECTION.

Dès 1938, les îles Crozet sont érigées en réserve naturelle. Pb = densification des pop insulaires, dvpt de fonctions économiques non rurales, rejets urbains, urbanisation. Le Conservatoire du littoral et l'ONF agissent malgré de nombreuses contestations d'usagers.

-Les DOM : ont adopté les mesures de la métropole : C. du littoral, parcs régionaux et nationaux.

-TOM et collectivités locales : leur propre corpus juridique en cours d'étoffement.

-Guadeloupe :

Parc national établi en 1989. 11 communes de Basse-Terre, 17 300 ha d'une terre volcanique couverte de forêt primaire, le plus grand massif encore vierge des petites antilles. 100 espèces d'orchidées dont 5 endémiques, le Pic noir (seul pic sédentaire des petites antilles).

Réserve naturelle du Grand cul-de-sac marin en 1987. 3800ha, zone récifale, mangroves, marais littoraux.

-Martinique :

Plus anthropisée, pression socio-éco plus forte. Formule du parc régional, plus souple. 33 communes, 70 000 ha. Se posent des questions cruciales, comme la squatterisation de la zone de 50 pas géométriques (80 m environ) fixée au XVII^e pour contrôler la pression sur l'espace littoral (zone dangereuse en temps de cyclones). Dégradation des ressources côtières comme forestières.

-Guyane :

+ (Atteintes graves et répétées, faible effet des mesures réglementaires. Braconnage, ouverture de voies diverses. La mise en place d'une réserve se heurte à beaucoup d'oppositions.

-Réunion :

pression toujours plus forte du fait de la si forte croissance démographique. Un schéma d'aménagement régional a été créé en 1995. L'ensemble des récifs et lagons devrait être protégé, l'intérieur devrait l'être mais seul un réseau de réserves domaniales a été organisé.

Depuis 1995, le conservatoire du littoral a étendu sa compétence à Mayotte.

-Polynésie :

Les territoires pacifiques sont toujours pris entre les obligations d'origine coutumière réservant l'usage des zones émergées et immergées aux autochtones, et les revendications des allochtones. On se préoccupera peu de la nature tant que persistera la rente atomique, que le franc sera surévalué, qu'il n'y aura pas d'impôt.

-Nlle Calédonie :

Quelques réserves : la province sud les a organisées (37 000 ha), notamment face à Nouméa (le Grand récif).

CCL

La France est le seul état au monde à étendre sa souveraineté sur toutes les grandes zones bioclimatiques du monde. Que manque-t-il donc à propos de l'environnement ? « Une volonté politique affirmée et menée avec persévérance ».

CHAP 2

L'ORIGINALITE DU CADRE HISTORIQUE.

Un (subtil ?) mélange de civilisations agraires millénaires et d'histoire de France.

I. LES HERITAGES DES CIVILISATIONS MULTISECULAIRES.

1.1 LES AMERINDIENS.

On compte encore qqes milliers d'individus en Guyane, ils ont tous disparus ds la antilles dès le XVIIè. La pop caraïbe a succédé aux arawaks ds l'arc des petites antilles. Les amérindiens de guyane sont d'origine arawak, caraïbe et tupi-guarani ; leur univers de référence est l'écosystème forestier amazonien.

1.2 LES OCEANIENS/ HORTICULTEURS ET PECHEURS.

Empreinte forte des mélanésiens ou kanaks en N-Calédonie (44% de la pop de l'archipel. Les polynésiens ou Mahoi constituent la majeure partie des pop de Tahiti e de polynésie. Le Pacifique insulaire aurait été peuplé par des pop de Chine méridionale et d'insulinde vers 3200 avt JC. Tahiti n'a été atteinte que vers le liè siècle avt JC.

En N-Calédonie, la pop s'est effondrée lors des premiers contacts avec les européens. Subsistent des chefferies claniques et qqes chefferies polyclanique ds les petites îles, ensembles pyramidaux fondés sur l'allégeance à un lignage aristocratique de familles associées sur une base micro-régionale (vallée, petite île...).

En Polynésie,(comme en N-Cie) la pression humaine était telle que tout l'espace était mis en valeur. Chaque communauté humaine construite autour d'une chefferie avait pour assise physique un territoire (« Fennua ») associant dans les îles hautes une portion de récif et de lagon, un secteur de plaine, une fraction de l'édifice central montagneux. Vie sur la base de familles élargies établies en villages ou hameaux sur le littoral.

-Montagne (extérieur du fennua) : pas occupée.(bois d'oeuvre, lieu sacré).

-Intérieur du fennua : lieux de résidence, terroirs de plaine, lagon.(alimentation végétale, carnée).

Mayotte : origines africaines oblitérées par des apports proto-malgachesn de migrants musulmans. Conversion totale à l'islam au XV è : ce sera le noyau central sur lequel se construit l'identité de la société mahoraise .Au 19 è le peuplement se stabilise : Arabes + bantous + malgaches. Société rurale organisée en petits villages.

II. LES HERITAGES DE LA FRANCE.

Deux phases correspondant à deux empires.

2.1 ANCIEN REGIME ET REVOLUTION 1604\1815.

L'implantation en Amérique et ds l'océan indien cpd à une recherche d'autonomie en matière de gd commerce.

□ **Amérique :**

-1635 : Lienart de l'olive et Duplessis prennent pied en **Guadeloupe**.

Esnambuc monte un fort en **Martinique**.

-1648 : prise de possession de St Martin et de St Barthélémy.

-ves 1650, des hollandais chassés du Brésil introduisent la canne à sucre en Guyane et aux Antilles : apparition des gds domaines.

-1664 : fondation de **Cayenne**.

-1664 : Colbert crée la Cpgie des Indes orientales pour coloniser Madagascar et Mascareignes/ Cpgie des Indes occidentales pour l'Amérique.

-Fin 17^e commence la production à gde échelle de sucre et rhum : les plantations de canne deviennent prééminente ds le paysage Martiniquais et sur la Gde-Terre guadeloupéenne.

Guadeloupe reste dépendante de la Martinique (siège du gvt gl).

□ **Mascareignes :**

-1642 : prise de possession de l'île de la Réunion. Reste lgtps ds la dépendance de l'île Maurice (française jusqu'en 1764).

Au Traité de Paris en 1763, la France perd l'essentiel de son empire colonial, dont le Canada, mais conserve ses possessions caraïbes et de l'Océan indien.

1794 : la Convention abolit l'esclavage. Troubles ds les colonies. Bonaparte le rétablit. C'est la perte de Saint-Domingue suite à cette mesure (insurrection) qui a conduit à l'investissement massif de l'économie sucrière ds les autres îles. De même, la perte de l'île Maurice lors du traité du Congrès de Vienne entraîne une spécialisation de La Réunion ds la canne à sucre.

En 1848, l'esclavage est définitivement aboli : effondrement de l'économie sucrière ; les affranchis partent mettre en valeur les pentes boisées (agriculture vivrière familiale : paysage de « jardins créoles »). Les planteurs durent faire appel à de la main d'œuvre surtout indienne. Le dynamisme de cette industrie a entraîné l'apport de nouveaux arrivants : chinois hakkas, mozambiquais, vietnamiens...

2.2 DE LA MONARCHIE DE JUILLET A LA V^e REPUBLIQUE.

-1841 : achat en viager au sultan de Dzaoudzi de l'île de Mayotte.

-1842 : annexion des Marquises, protectorat des états Pomaré (Tahiti, Moorea, Tuamotu..)

-1853 : implantation en Nlle-Calédonie.

-1886 : protectorat de Wallis et Futuna.

! A la différence de la première vague d'expansion, aux motifs essentiellement mercantiles, la seconde est fortement teintée d'idéologie : il faut compenser les pertes territoriales de 1815 et 1870. Idée de « Mission civilisatrice ».

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, les élites locales plaident pour un alignement des pratiques sociales sur les régimes sociaux métropolitains : départementalisation en 1946. La loi Defferre en 1956 ouvre la porte aux indépendances. Une **tendance générale à l'émiettement** : impossibilité de faire une région d'Amérique avec les trois DOM.

Renouvellement des intérêts pour :

-la *Polynésie* avec la construction du Centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique en 1963.

-*N-Cie* en 1969-72 : boom du nickel/ évènements dramatiques de 1984 et 1988.

-*Guyane* ds 1980' avec construction de Kourou.

CCL

L'avenir de l'OM est en sursis : il apparaît à la lecture du rapport parlementaire Lise-Tamaya qu'il entre de moins en moins ds les préoccupations des français pour qui l'Europe devient le cadre de référence privilégié.

CHAP 3

UNE DEMOGRAPHIE PLURALE DYNAMIQUE.

DOM : 1 800 000

TOM : 450 000

Collectivités territoriales (Mayotte, S-pierre et M.) : 142 000

Trois type d'évolutions se font jour :

-trois DOM insulaires : alignement partiel sur métropole.

-structure de style « tiers-mondiste » en Guyane et à Mayotte (croît naturel et forte immigration).

-croît naturel tjs élevé mais immigration devenue limitée : N-Cie et Polynésie française.

I. PRESENTATION GLOBALE DE LA DEMOGRAPHIE OUTRE-MER.

Une évolution démographique largement positive : tx d'acct naturel de 1,6% (OM en gl) contre 0,4% pour métropole.

1.1 DES EFFECTIFS ET DES DENSITES TRES VARIABLES.

DOM : $\frac{3}{4}$ de la pop d'OM.

TOM : $\frac{1}{5}$.

En 1980, la pop d'OM représentait 2,9% de la pop française ; fin 1990 : 3,9%.

Partout la montagne a un caractère répulsif. Seule la Réunion qui a trois cirques possède une pop d'arrière pays. En N-Cie, au-dessus de 100m on ne trouve que quelques milliers d'hab. Donc de fortes distorsions des densités. La Martinique, qui tend à devenir une ville-île, présente des densités plus homogènes (excepté montagne Pelée). Wallis, Mayotte et certains atolls présentent des signes de saturation : seules Guayane et N-Cie connaissent une pression au sol faible au vu de leur territoire.

1.2 DES TAUX DE CCE TJS POSITIFS ET PARFOIS ELEVES.

Le taux d'acct naturel tend à baisser du fait de la réduction du tx de natalité aux Antilles, d'une baisse glé de la fécondité. Au sein de chaque entité, la cce la plsu forte s'observe ds les villes et villages entourant la ville-capitale. Malgré cela, le tx de natalité reste élevé (20 % ds DOM et TOM contre 13% en métropole). Mortalité infantile encore plus forte qu'en métropole (10 °/ .. contre 7 °/..).

Tendances actuelles des migrations :

- DOM : après une tradition d'émigration, phénomène de retour au pays.
- Frein de l'immigration en N-Cie et Polynésie.
- Accentuation grave des entrées illégales en Guyane/ Mayotte.

La démographie d'OM tend à se diversifier.

II. TRAITS PARTICULIERS DE LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE.

Prééminence de la jeunesse de la pop.

2.1 LES MODELE DES DOM INSULAIRES.

L'indice de fécondité a chuté mais reste supérieur au tx de renouvellement des générations (2,1) (métropole : 1,75). Le différentiel entre Martinique-guadeloupe et Métropole a fortement diminué.

Longtemps, M, Guadeloupe et Réunion ont trouvé un équilibre démog en partant pour la métropole (de 1963 à 1981, on appelait l'île de France la « troisième île des antillais »). Les antillais représentent 60% des migrants d'OM, les réunionnais sont 200 000. Apport souhaité par les pouvoirs publics, l'immigration a chuté avec l'arrivée de la crise économique, même si M et Guadeloupe ont tjs un solde négatif de 10 000 hab par an.

2.2 LES POUDRIERES GUYANAISE ET MAHORAISE.

Pb : absence de maîtrise d'un croît naturel élevé et immigration croissante de pop pauvres et mal socialisées.

-Mayotte : le plus préoccupant : pop a doublé en 15 ans, contrecoups migratoires des troubles politiques de l'Etat des Comores.

-Guyane : la pop a aussi doublé en 15 ans. L'immigration est en train de marginaliser la société créole, d'où une contestation violente des nouveaux arrivants (Brésil, surinam, Haïti). Gde difficulté de contrôle des frontières.

2.3 Nlle- CALEDONIE ET POLYNESIE EN VOIE DE STABILISATION.

Derniers faits de migration remontent à 1965-75 : afflux de métropolitains venus construire le centre d'expérimentation du Pacifique, afflux divers en N-Calédonie (pieds-noirs, Antillais, Djiboutiens, Tahitiens, de Vanuatu, en lien avec le boom du nickel de 1969-72). Depuis les années 1860, ces terres étaient aussi un lieu d'accueil d'asiatiques qui travaillaient ds les plantations et ranches d'européens.

En 1996, les allochtones (européens d'origine ou asiatiques) + métis = 56% de la pop en Ncie, 34 % en Polynésie. En Polynésie, on a un modèle intégrationniste (brassage des pop et « créolisation »)/ En Ncie un modèle de face à face, où les kanaks sont minoritaires ds leur propre pays, d'où un malaise.

Actuellement, le croît natuel représente l'essentiel de la cce démographique : les kanaks peuvent dons devenir majoritaire ds 15 ans (époque d'un référendum sur l'indépendance).

CCL

Il semble nécessaire d'organiser la rotation par émigration temporaire de environ 200 000 personnes pour « décongestionner » l'OM (idées de l'auteur).

CHAP 4 DES SOCIETES ET DES ESPACES FORTEMENT MARQUES D'INSULARISME.

C'est de la sociologie, intéressant mais pas dans notre optique.

Jean-Pierre DOUMENGE

L'outre-mer français.

2ème partie.

Chapitre 5. Les terres françaises d'Amérique.

Martinique = île-bloc, Guadeloupe = archipel, Guyane = enclave continentale. Pression démo dans les 2 premières et sous-peuplement marqué pour l'autre. La Guyane tend à se différencier. Les pbs éco et sociaux qui se posent dans les îles sont proches.

1. La Martinique.

1.1 Une île-ville symbolisant l'outre-mer

« Modèle de référence » de la civilisation fr. confrontée à la tropicalité et à la pbique du dvt. A su s'imposer dans la vie politique et littéraire. Hommes d'affaires puissants : ex. groupe Hayot. Le syndicat des planteurs de banane = force de pression considérable.

Après le sucre, l'île explose à présent dans l'urbanité. Parce que l'économie de plantation et l'industrie du sucre nécessitaient une main-d'oeuvre nbse, la Martinique a vu arriver des hommes aux origines les + diverses qui, mieux qu'ailleurs, se sont mélangés. Hormis, les « Blancs-pays » ou Békés, petite communauté fermée, la population est colorée à des degrés divers. Il faut dire que les élites européennes, +/- métissées, ont en partie disparu lors de l'éruption de la montagne Pelée en 1902 : remplacées par les mulâtres. Si la départementalisation a eu pour effet de renforcer le nbre des métropolitains, on note depuis les 90' le retour au pays de nbx martiniquais. Svt fonctionnaires : la fonction publique est désormais aux mains des Martiniquais, même si les postes d'autorité restent entre les mains des métropolitains. Bon niveau de formation. Cpt, pbs de reconversion des structures de prod.

La canne à sucre a été très prolétarisante. Il y a dc une frange importante de la population qui est en dérive sociale depuis les années 60. Cf. bidonvilles, dont certains ont été assainis. Les années 90 voient se multiplier les lotissements sur les planèzes volcaniques et sur les collines dominant Fort-de-France : « plus de la moitié de l'île se présente maintenant comme une ville-parc. » Les bourgs de l'intérieur sont progressivement recolonisés par les citadins. Seul le tiers septentrional de la l'île échappe totalement à l'attraction de la ville, bloquée par les pitons du Carbet et la montagne Pelée. Sainte-Marie fait figure de centre relais sur la côte Est, avec une voie rapide. Les bourgs du Sud = lieux de villégiature et centres de tourisme balnéaire.

1.2 Un monde du travail et une économie sans réelle adéquation

La départementalisation devait permettre le rattrapage de l'économie. Mais 1er effet : alourdir le poids de l'appareil adm et les dépenses publiques. Les fonds publics sont le

moteur principal de l'éco. Comblent le retard en équipements collectifs + dépenses de fonctionnement de l'adm et des politiques sociales. La consommation, stimulée par ces dépenses, a pris le pas sur la production : on a de + en + recours à l'importation, d'où le déséquilibre des échanges.

→ Chômage : 30%. Pression syndicale sur la fonction publique pour créer tjrs + d'emplois alors que le taux d'encadrement est meilleur que dans les autres DOM. 21% des ménages reçoivent le RMI, en augmentation.

Le fait que le PIB/hab ne représente que 47% de celui d'un métropolitain explique que les Martiniquais ne cessent de réclamer + de fonds de l'Etat au nom de l'égalité sociale.

1.3 Analyse sectorielle de l'économie

- Une agriculture emblématique qui perd du souffle

- le contexte général du dvt des productions

Surface plantée en canne à sucre : 14.000 ha en 1961, 3.000 ha depuis 1995. (5 x maison)

Production de sucre : 90.000 t dans les années 50-60, 6.500 en 1998. Seule l'usine du Galion est encore en activité. La production de rhum s'est cpt maintenue. Agriculture = 2/3 des exp. de l'île, 20% des actifs.

- la filière ~~canne-sucre-rhum~~

La production de canne à sucre sert essentiellement à la fabrication du rhum, à la différence des autres DOM. Cette tendance s'amplifie depuis l'obtention de l'AOC (1996). Malgré un régime fiscal dérogatoire depuis 1922, confirmé par 2 directives européennes de 1992, l'avenir reste incertain au-delà de 2002. La production de rhum agricole n'est assurée que par 9 distilleries. Les produits sont commercialisés sous 16 marques. Si plusieurs alambics ont parfois été regroupés en un même lieu pour faciliter la manutention (groupe Hayot sur la côte sud-atlantique par ex.), l'utilisation du fût de chêne et le coupage de l'alcool (eau la + pure possible) restent l'apanage des « rhumiers » traditionnels.

Rhums agricoles (AOC)	Rhum blanc	Non-vieilli	
	57.000 hL AP		
	Rhum paille	Vieilli pdt 2 ans en cuve de chêne	
	Rhum vieux	Vieilli en fût de 4 à 10 ans	
Rhums industriels « grand arôme »			2.700
hL AP			
Rhums industriels courants			9000
hL AP			

Données 1998.

NB : 20.000 hL absorbés par le marché local, 40.000 par le marché métropolitain, 5.000 par l'international (USA + reste de l'UE). 3 groupes contrôlent le secteur : maison Bardinnet de Bordeaux, société Bourdillon d'origine marseillaise, groupe Cointreau (marque Saint-James : 1/3 de la production de l'île).

- la filière de la ~~banane~~

12.000 ha soit 33 % de la SAU (versant au vent principalement). Principal poste à l'exportation. Petite ou moyenne exploitation, rendements faibles. Le caractère svtt accidenté du cadre naturel rend difficile la mécanisation + coût de la MO élevé = handicap majeur vis-à-vis de la concurrence. D'où une opposition féroce au libre-échange.

- l'ananas et les productions marginales.

La production d'ananas régresse ; cultivé sur les bas de pente de la Montagne Pelée exposés à l'alizé ; ne subsiste que grâce à l'aide européenne.

La floriculture : spécialisation dans la production de l'anthurium ; stagnation ; peu d'exportation.

Le melon vise le marché européen (contre saison) mais les autres productions agricoles sont destinées au marché local.

L'élevage : sous-dimensionné ; svt autoconsommation ou prestations amicales.

La pêche : majoritairement artisanale, ne suffit pas à la demande. D'où importations mais surtout investissement dans l'aquaculture du « saint-pierre », du loup des Caraïbes et de l'ecrevisse tropicale ; depuis peu, le loup et le coryphère sont élevés en cage dans la perspective de l'exp.

• Un secteur industriel encore fragile, essayant de profiter de la défiscalisation

Près de 15 % du PIB, + que dans les autres DOM américains. Un secteur varié dans sa structure. Les lois Pons et Perben sur la défisc et l'aide à l'emploi ont permis une modernisation visant à se rapprocher des standards de production européens. Une raffinerie de pétrole, à l'est de FdF (SARA). Le secteur du BTP occupe aussi une place essentielle, et les besoins en logements sociaux lui profitent ; de même, l'effort consenti pour l'amélioration de la desserte routière autour de FdF (même si l'île bénéficie de longue date d'infrastructures de qualité).

• La position confortable du secteur tertiaire

NB. Les administrations : 25 % du PIB.

- Les activités commerciales

2è secteur par le nbre d'emplois après la fonction publique. Le commerce alimentaire représente à lui seul 30 % du CA ; 1/3 des entreprises. L'emprise des grandes surfaces s'accroît, mais la rentabilité d'un commerce de détail reste supérieure à celle de toute autre affaire. Pour + de la moitié, les commerces se concentrent dans l'agglo de FdF : macrocéphalie. Ce qui est vrai pour le commerce l'est aussi pour les SP et la plupart des services privés. Contrairement au tourisme.

- les services portuaires et aéroportuaires

FdF, 3è position française pour le trafic conteneurisé. 2,7 m. de t pour FdF. Trafic voyageurs : liaisons interinsulaires (200.000) mais surtout tourisme de croisière (800.000). L'aéroport du Lamentin offre une structure d'accueil neuve, apte à recevoir 2 millions de passagers par an (1,6 actuellement). Les liaisons avec le continent américain sont devenues insignifiantes : ce sont les échanges avec la métropole qui dominent, accessoirement vers les 2 autres DFA et l'arc caraïbe.

- Le tourisme

1998 : 540.000 touristes dont les 3/4 sont métropolitains. Coeff. d'occupation des hôtels : 60%. La mauvaise qualité d'accueil est svt stigmatisée.

Les plages les + attrayantes : sud de l'île et abords de FdF. Club Med à Sainte-Anne.

Le Marin et sa marina, Sainte-Luce et sont tourisme social. Les FMN et la + grande capacité d'accueil sont dans l'agglo de FdF : équipements de ville capitale près de l'aéroport, en centre-ville, en bord de mer, à Schoelcher. En dehors de ces 3 zones, petite hôtellerie. L'UCPA est établie à Saint-Pierre, à Vauclin. Tourisme de randonnée dans le massif de la Montagne Pelée et dans les collines du Sud en dvt sur la base d'une clientèle à la fois foyalaïse et métropolitaine de passage.

2. La Guadeloupe

2.1 Un espace tricéphale

Grande-Terre (GT) calcaire, Basse-Terre (BT) volcanique séparées par le chenal de la Rivière-Salée + 2 anciens plateaux coralliens : La Désirade et Marie-Galante + archipel des Saintes associant une Terre-de-Haut et une Terre-de-Bas + îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin (partagée avec les Pays-Bas) sur l'arc des Petites Antilles qui misent sur le tourisme depuis 30 ans et sont riches de leurs devises (dollars US). GT : culture de la canne à sucre, semis de petits bourgs, ruralité très marquée dans le nord ; sur la côte méridionale, infrastructures de tourisme et mutations ; à l'Ouest, pression de l'agglomération de Pointe-à-Pitre + les Abymes (cité-dortoir) + le Gosier (centre touristique déjà ancien), l'agglomération se déportant +/+ vers la Baie de Mahault surtout depuis l'ouverture de la seconde rocade.

Basse-Terre, chef-lieu : agglomération bénéficiant à la fois de l'effet de l'abri à l'alizé et de l'effet d'altitude mais qui n'arrive pas à concurrencer PàP (peu de grands équipements de transport, extension bloquée par la Soufrière et son parc naturel). Côte orientale de BT très humanisée (banane) mais côte occ peu attractive. Des disparités donc, PàP = élément unificateur de l'ensemble.

2.2 Une population en quête d'emploi dans un contexte économique peu productif

Taux d'activité assez faible : 70 %. avec un chômage de longue durée développé et pas assez de création d'emplois. PIB : 6,4 % primaire, 14,3 % secondaire, 51 % tertiaire marchand ; 28,3 % du total pour les administrations (poids moindre qu'en 1981 mais encore élevé). Fonds publics métropolitains pour le fonctionnement des administrations : 7 milliards. La balance commerciale est chroniquement déficitaire.

2.3 Radiographie d'une économie déséquilibrée

- *L'effritement du potentiel productif agricole*

SAU : 30 % de la surface de l'île dont 25 % pour la canne (-60 % depuis les années 60). La surface des bananeraies a elle aussi baissé ; seules les cultures vivrières et maraîchères restent stables. Le faire-valoir direct est devenu le mode d'exploitation le + usité ; la taille des domaines est modeste. Les pays vivriers se sont vidés. Les aides financières tendent à améliorer les moyens d'irrigation et à engager la restructuration des exploitations. La part du secteur agricole dans le PIB ne cesse de décroître. Canne à sucre et banane = 2 piliers de ce secteur.

2 sucreries en 1998 (13 en 1960) : à Gardel en GT et à Grande-Anse (Marie-Galante ; remise en route en 1995 en association avec La martiniquaise pour la production de rhum). Aide à la prod° : prix garanti. Une partie de la prod° est réservée à celle de rhum agricole. Il existe des distilleries tant en Guadeloupe qu'à Marie-Galante, mais sur cette dernière (terroir établi sur un karst comparable à celui de la Barbade) le rhum est réputé + parfumé et + corsé qu'ailleurs.

- *Un secteur industriel dominé par le BTP*

Fort potentiel du BTP : 7000 logements devront être construits chaque année pour résoudre la crise + nécessité de réhabiliter de nbx logements insalubres. Elévation un niveau de vie, dc de la demande + loi de défiscalisation = facteurs de dvt. Petite taille des unités, fragilité financière, étroitesse du marché local, difficultés d'approvisionnement en matière première = un frein d'autant + que la stratégie de substitution à l'importation présente des limites. Au plan manufacturier, c'est la

branche « alimentation » qui est la + développée. Au plan artisanal, éventail très large de spécialités. L'industrie se concentre en outre dans l'agglomération pointoise, sur le site de Jarry et près de pôle Caraïbe (aéroport du Raizet).

- *Des échanges déséquilibrés, un **commerce hypertrophié***

Hypertrophie du co malgré le dvt de la grande distribution et les mutations induites. Le capital antillais (en particulier le groupe martiniquais Hayot) garde une place importante dans la distribution.

Les activités portuaires et aéroportuaires se sont considérablement développées. Le port Jarry possède un WTC, et des entrepôts francs pour le révitaillement des pays voisins et des îles du Nord. 2,8 Mt. Port de passagers resté au cœur de PàP.

! L'aéroport Pôle Caraïbe au Raizet connaît une forte progression (presque 2 M en 1998). Il est en bout de ligne intérieure, alors que ceux des îles du Nord sont en relation permanente avec l'Amérique du Nord et l'UE. Paradoxalement, La périphérie guadeloupéenne est donc incluse dans les réseaux mondiaux alors que le centre du département reste en marge.

Dépendance éco de l'île : 10 milliards de déficits (importation d'énergie, d'agro-alimentaire). 2/3 du trafic avec la métropole dans les 2 sens. Les Guadeloupéens font sans cesse appel à des mesures dérogatoires financées par la métropole.

- *Un **tourisme à deux vitesses***

Début : 1970'. Dvt sur une grande échelle grâce à la baisse des tarifs aériens + expansion du parc hôtelier grâce à la défisc (Loi Pons). Les implantations majeures : GT et îles du Nord.

Phénomène de riviera sur la côte méridionale de GT (dont Club Med). BT : des hôtels, des gîtes ruraux : démarrage d'un tourisme de pleine nature (comme à Maris-Galante) axé sur les fonds sous-marins notamment.

Dans les îles du Nord : tourisme populaire à St-Martin et tourisme de luxe à St-Barth. Attrait des sports nautiques et plaisance.

Le tourisme est devenu essentiel à l'équilibre éco de l'archipel. CA : 3 milliards de F + dépenses des touristes (11% des revenus de la population locale). Le tourisme qui rapporte le + est celui des îles du Nord : statut de porc franc d'où commerce hors douane en marge du tourisme balnéaire (St-Barth étant une île pauvre a reçu la possibilité de percevoir un droit de quai, ce qui lui permet de mener une politique d'équipement public et d'encadrement adm efficace qui plaît à la clientèle nord-américaine (80% des clients des 4 étoiles, 70% des 3 étoiles). Dans le cas de St-Martin, ce n'est pas l'hôtellerie qui est le moteur du tourisme, mais la restauration. Dans les 2 cas, apport de devises fortes.

(La Guadeloupe, c'est différent : difficultés liées à la contestation sociale + fin de la défisc en 2002 + coût du personnel + difficulté de trouver sur place le ravitaillement nécessaire à la restauration. Mais le tourisme de plaisance prend de l'importance (3 marinas + route du Rhum).

N.B. Tendance à l'urbanisation de St-Martin et un peu moins de St-Barth. Projet de TOM.

3. La Guyane

(Evolution au plan social sur un double mode : « insulaire » (société créole) et « osmotique » (Amérindiens, Noirs marrons, immigrants clandestins).

3.1 Un lisière relativement peuplé et aménagé, juxtaposé à un grand vide

Concentration de la pop, des aménagements sur une bande côtière de 350 km. 85.000

hbts sur 160.000 officiellement pour le DOM. Kourou, pôle urbain le + récent et le + élaboré car directement issu de la f° spatiale (depuis 1964) ; ville-champignon. En contrepoint, les fleuves : 4 centres-étapes de + d'un millier d'hbts. Sur le littoral, en dehors de K, Cayenne et St-Laurent du Maroni, il n'y a que qq bourgs de qq milliers de personnes. L'amélioration de l'axe routier littoral, le recours +/+ fréquent à l'avion ne rendent plus la même sensation d'immensité et de difficile mobilité de naguère. La mobilité atténuée la sensation d'étouffement que l'hbt des villes de l'intérieur peut ressentir.

3.2 Une population diverse, en mal d'insertion

- Groupe dominant : Créoles guyanais (45%). Autochtones amérindiens : nouveau démo depuis leur prise en charge sociale (3%). Noirs marrons, descendants des esclaves rebelles du Surinam (1,5%). Ces 2 groupes vivent principalement sur les fleuves. Chinois (Cayenne : commerce et services) et Indochinois (maraîchage). Français ayant fait souche + métropolitains en séjour de +/- courte durée. Etrangers cherchant à s'installer durablement (Haïtiens, Brésiliens, ressortissants de la Guyana). Longtemps stagnation démographique. La Guyane explose à la fin des années 90 : technologie et immigration massive. D'où les ressentiments de la population créole. Mal-vivre alimenté aussi par un sous-emploi dramatique : 1/4 de la pop au chômage. Plus qu'ailleurs en outre-mer, la fonction publique est considérée comme le chemin le + approprié pour obtenir une promotion sociale durable. Depuis le début des 90', la situation de l'emploi se dégrade : fin des grands travaux d'équipement + modification des comportements créoles. La formation des jeunes + de pbs (langue) qu'ailleurs et leur insertion est délicate. Le nb de RMIstes ne cesse de progresser.

3.3 L'état des activités économiques

I : 7% ; II : 22% ; III marchand : 44% et adm : 27%.

- *L'activité spatiale*

Agence spatiale européenne, CNES, Centre Spatial guyanais (structure opérationnelle de mise en oeuvre des programmes spatiaux), Arianespace. 2 rampes de lancement des fusées Ariane 4 et 5 + divers ateliers de montage et d'expérimentation. Réussite commerciale grâce à la précision et la fiabilité du lanceur. Situation géo idéale pour les lancements. Mais concurrence internationale. Cette structure est mal intégrée dans le pays même si elle contribue à son dvt éco (cf. infrastructures). 26% des actifs, 21% du PIB. Un IUT a été implanté à Kourou pour former les techniciens électriciens et électroniciens. 60% des effectifs en place sont guyanais.

- *Le BTP*

Perte de 1/3 des effectifs dans les 90'. Les grands travaux d'infrastructure et d'équipement du centre spatial sont pratiquement achevés en 2000. Le barrage de Petit Saut a été terminé en 1994 (3/4 électricité du DOM). Ce sont essentiellement les commandes des opérateurs publics qui soutiennent le secteur (cf. efforts de Cayenne pour le logement social ou construction de l'axe routier devant relier Cayenne à la frontière brésilienne).

- *L'or*

Ruées : 1855, 1910. Industriels affiliés à des cics internationales spécialisées dans l'extraction aurifère par des moyens mécanisés de grand gabarit + petits mineurs aux activités peu rentables. 2,5-3 t produites chaque année + trafics transfrontaliers. 37% des exportations du DOM en 1998.

- *Les activités du monde agricole*

Un secteur traditionnel vivace et un secteur moderne aux performances limitées. La pratique de la culture itinérante sur brûlis reste un mode de culture usité (tubercules, racines, bananes plantain). « Plan vert » (1975-80) pour développer la riziculture à double récolte dans la région poldérisée de Mana et les cultures maraîchères pour le marché urbain. Productions absorbées par le marché local même si exp. de riz (subventions de la PAC).

ZEE : pêche, essentiellement artisanale. Armement local en compétition avec des ligneurs vénézuéliens qui pêchent sous licence de l'UE. Seconde activité exportatrice de la Guyane (à égalité avec l'or, devant le riz et le bois). + que le poisson, la crevette. 3 armements et une coopérative de traitement, de stockage et de conditionnement. Port de Larivot. Exp princpt vers la métropole, mais aussi de + en + vers l'Espagne et les Antilles françaises. Aides à la production.

Activité forestière : fonction du BTP car c'est du bois d'oeuvre. Faible rentabilité. Existence marginale sur le marché des bois tropicaux. Exportation surtout vers la Martinique.

- *Une économie mal assistée*

Gros efforts à faire en matière de production locale, surtout en ce qui concerne le service touristique fort mal managé. Peut-être un avenir dans le futur par national (sud du pays).

« Comme dans les 2 autres départements français des Amériques, on a perdu le sens de produire en Guyane, mais on ne cesse de consommer plus, affirmant qu'au nom de la réhabilitation historique (l'esclavage) et de l'idéologie de l'égalité sociale avec la métropole, l'Etat (donc le métropolitain) est là pour payer. » (p. 121).

4. Saint-Pierre-et-Miquelon

1er établissement en 1604. A proximité des bancs de pêche de Terre-Neuve. Accessible aux chalutiers de grand gabarit depuis 1960'. Difficultés depuis le moratoire sur la pêche à la morue en 1992. De +/- les équipements industriels à terre travaillent du poisson pêché par des navires étrangers. L'essentiel de la production part en Amérique du nord.

L'essentiel de la population active travaille à présent dans le BTP et non plus dans la pêche. Politique des grands travaux de l'Etat et du Conseil Général axée sur les infrastructures aéroportuaires, les installations hospitalières, l'extension du port, le réaménagement de l'ancienne usine des produits de la mer et l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement à Miquelon. Stagnation des secteurs productifs mais le trafic portuaire reste actif. Le tourisme de croisière serait une opportunité à développer. Un tourisme de séjour nécessiterait une desserte aérienne appropriée depuis un aéroport canadien.

Amélioration des conditions de vie de hbts, sansctionnée par un haut niveau d'importation. Canada : principal pourvoyeur de produits énergétiques et de denrées diverses. La métropole n'est qu'en 2^e place. Bref, une situation particulière au sein de l'outre-mer, une vulnérabilité accrue du fait de la raréfaction des ressources halieutiques.

Conclusion

Aucune complémentarité éco de zone (à part l'exp de bois et de produits de la mer vers les Antilles). Lorsqu'une collectivité possède un atout majeur, elle le « renie » au nom de l'« authenticité » du pays, si bien qu'on ne voit pas comment mettre fin au

déséquilibre croissant entre une production faible et une consommation élevée de produits importés. Pas de connections profitables dans leur environnement proche : ce sont de simples appendices de la métropole.

Chapitre 6. Les îles françaises de l'Océan Indien.

La Réunion.

705.072 hbts, implantés en majorité sur le littoral, de Saint-Benoît à St-Pierre de part et d'autre de St-Denis. Au centre, massifs volcaniques = zones agricoles peu peuplées.

1. 1 Stratification de l'espace et répartition de la population.

Communes : un territoire vaste qui court du littoral jusqu'au cœur d'un des 2 massifs, avec les « Hauts » et les « Bas » (limite supérieure de la canne à sucre). Les agglos urbaines grignotent peu à peu la zone agricole des « Bas ». Forte pression politique pour le partage de l'île d'est en ouest en 2 départements en vue du rééquilibrage de la région, fortement polarisée par St-Denis.

1.2 Une population largement confrontée à la pauvreté

La population active a crû vite au cours des 30 dernières années. Tertiaire : 80% des emplois, secondaire : 14%, primaire : 6%. Chômage record en 1997 : 41% ; ce sont des gens en fin d'emplois précaires, de formation ou de service national ou en 1^è entrée sur le marché. Le RMI contribue à une désaffection croissante des Réunionnais peu qualifiés pour une activité salariale, déviance acceptée par les pouvoirs publics soucieux de paix sociale. 8% des hbts de l'île (2 en métropole). La richesse locale est largement gagée sur des fonds publics, que ce soit dans le cadre du financement d'emplois administratifs ou le versement de prestations sociales diverses.

1.3 Une économie en lente mutation.

Une agriculture au rendement modeste, des industries peu variées, un tertiaire pléthorique (77% du PIB au total, 28% pour les seuls SP).

- *Une agriculture en cours de rénovation, un secteur agro-alimentaire qui s'affirme.*

SAU : 18% de la surface. Le poids des cultures d'exportation traditionnelles autres que la canne à sucre est devenu marginal dans l'économie. La production d'essence de vétiver décline à cause de la désaffection de la main-d'œuvre pour l'arrachage et a préparation des racines. Déclin dommageable car la qualité « Bourbon » est appréciée des parfumeurs (bon prix). En revanche, le géranium est peu concurrentiel et sa production ne peut être assurée que grâce à des subventions. Quant à la vanille (côte au vent), elle n'est plus exportée (prix de revient trop élevé).

- Filière canne à sucre-rhum.

La canne à sucre a subi une profonde restructuration depuis 1945. Baisse des surfaces plantées (même si les petites exploitations ont pu se maintenir car tenues par les troupes du PCR). Des opérations de remembrement sont en cours, substituant souvent à la canne à sucre des cultures maraîchères, plantes vivrières et arbres fruitiers + pâturages. Des retenues d'eau collinéaires permettent l'irrigation.

La réorganisation de l'agriculture se fait avec l'aide publique, notamment FEOGA. La filière s'appuie sur 2 terroirs : de Ste-Marie à la pointe des Cascades (NO) et de la Rivière des Galets à Langevin (SE). 1 usine de traitement de la canne sur chaque côte : Bois-Rouge, Le Gol. Elles fonctionnent au charbon et à la bagasse, couplées à des centrales thermoélectriques ; traitent chaque année près de 2 millions de t. Pour leur rentabilité, il est impératif de garder les surfaces mises en culture d'où la nécessité de protéger le terroir cannier. D'autant + que le quota d'exportation vers l'UE est loin

d'être atteint.

Rhum : 68.000 hL d'alcool pur en 1998, comme la Martinique. Mais la production de rhum agricole a été abandonnée.

- Fruits et légumes

1/3 de la production agricole totale, autant que la canne à sucre. 80% consommés sur place.

- Elevage

1/3 des revenus de l'agriculture. 75% organisé en coopératives. Filière avicole : insuffisance/ consommation locale. Filière porcine : suite à l'urbanisation, les élevages sont transférés peu à peu dans les Hauts, ce qui compense le géranium ; faible compétitivité. Elevage bovin : ++ les Hauts, insuffisant/consommation de l'île.

- La pêche maritime

Effort de structuration, méthodes de pêche innovantes ; la production a augmenté, tout comme les exportations. La pêche industrielle est prééminente : chalutiers et palangriers équipés de chaînes de congélation, dans les ZEE des TAAF (légine, langouste). Mais menace de l'exploitation massive et illégale des ressources halieutiques des TAAF (cf. légine très prisée sur les marchés japonais, US et chinois).

Les IAA ont été favorisées par la défiscalisation des investissements (but : obtenir une compétitivité sur des produits de grande consommation au plan local). Les industries de la viande occupent désormais 1/3 du marché de l'agroalimentaire ; ¼ reviennent à l'industrie du sucre.

- *Une industrie et un artisanat largement dépendants des politiques publiques.*
BTP = secteur le + dynamique, d'abord associé à l'effort d'équipements collectifs nécessaires au rattrapage de l'île + grands travaux d'infrastructure. + logements sociaux répondant à l'exode rural. Fin des années 90 : les besoins en logements et en équipements restent d'actualité, et les pouvoirs publics continuent à investir dans ces domaines.

Effet d'entraînement sur l'industrie manufacturière. Dvt de la production de biens de consommation courante. Mais le tissu entrepreneurial reste faible. Souvent, les unités industrielles de l'île réalisent des produits nationaux ou étrangers en franchise ou sous licence.

- *Un tertiaire triomphant, un tourisme en développement.*

Trafic de 3,1 millions de tonnes. Le commerce induit par ces échanges constitue la principale branche d'activité marchande. L'augmentation du niveau de vie la conforte sans cesse. 8 hypermarchés mais le tissu traditionnel des petits commerçants reste vivant. Le capital réunionnais, relativement concentré, s'appuie sur les grands groupes métropolitains dans leur stratégie de gain de nouvelles parts du marché local. Le tourisme prend une part croissante dans les activités de l'île : quelque 400.000 touristes chaque année. 3 aires d'implantation hôtelière :

- 1) St-Denis + aéroport tournés vers le tourisme d'affaires
- 2) Le Nord-Ouest centré sur St-Gilles : tourisme balnéaire
- 3) Les Hauts : tourisme d'excursion (auberges et gîtes)

La fréquentation hôtelière tend à s'améliorer (64% en 1998). Destination appréciée des métropolitains, des Européens, des ressortissants d'Afrique du Sud, surtout dans le cadre de visites conjointes avec Maurice. Atouts : paysages, patrimoine créole,

gastronomie.

Les TAAF

Grande importance en matière scientifique et pour la régulation de certains systèmes de communication. Pas d'habitants permanents.

Chacune des 4 unités = « district » administratif doté d'une base logistique permanente. Longtemps administrés *de facto* depuis Paris, ils le sont désormais depuis Saint-Pierre : administrateur supérieur + petite équipe opérationnelle. *De jure* il existe des instances statutaires : conseil consultatif discutant des moyens budgétaires (objectifs éco et scientifique), comité scientifique et comité de l'environnement. 150-250 personnes se relaient selon les saisons sur ces « îles de la Désolation » (James Cook) : grande houle, froid, etc.

Grande pêche baleinière XIX^e-moitié XX^e siècles : bases à terre irremplaçables pour le travail de dépeçage des bêtes capturées et de fonte des graisses (jusqu'à la mise en service des navires-usines). Chasse au léopard des mers jusqu'en 1961. Aujourd'hui, seul le gisement de langouste développé dans le cratère égueulé de St-Paul procure une ressource régulière + pêche à la légine et à la morue.

Financement des TAAF : ressources halieutiques + immatriculations des navires sous le pavillon Kerguelen (depuis 1986 ; 91 navires en 1998) + impôts directs payés par les personnels en poste en sont une autre + timbres poste de collection. Mais le budget est en fait pour l'essentiel financé par l'Etat + autres organismes comme CNRS. Dépenses : acheminement maritime des personnels, des matériels, du ravitaillement + patrouilles de surveillance de la ZEE.

Activités : sciences de la Terre (rayonnement, atmosphère, météo, glaciologie + ornithologie, écologie, biologie marine). Equipements : le radome (radar géant) à Kerguelen + 2 centres de balises « Argos ».

Mayotte.

3.1 Un contexte socio-économique particulièrement difficile

Démographie galopante (5,2%/an), dépendance extrême vis-à-vis des aides publiques, contexte de sous-emploi, encadrement sanitaire insuffisant, scolarisation inadaptée à son environnement. Passage rapide d'une économie agricole à une économie tertiaire. Insuffisance des terres arables : seul le dvt d'infrastructures urbaines et d'activités industrielles, commerciales ou de service pouvait absorber, du moins pour partie, le surplus de population active induit par la progression démographique générale.

Un solde naturel important, un solde migratoire non-négligeable (28.000 étrangers sur 90.000 hbts). Pb de l'immigration anjouanaise.

Mamoudzou, chef-lieu, pôle économique, 1/3 de la population. En dehors, ce sont des villages.

38% de chômeurs, surtout chez les moins de 30 ans

Primaire : 20% des actifs ; commerce : 11% ; services marchands : 13% ; administrations : 36%. Progression de la fonction publique.

3.2 Des activités et un espace en pleine transformation

- Agriculture :

- petite agriculture vivrière essentiellement tournée vers le manioc et la banane
- agriculture de rente issue des grands domaines de colonisation aujourd'hui

morcelés produisant ylang-ylang et vanille

- agriculture marchande pour le ravitaillement urbain en fruits et légumes
SAU : 27%. Handicap : pentes et érosion. Déclin des productions.
Pêche lagonaise. Pêche hauturière : pas de valorisation locale mais source de revenus par les taxes (pêcheurs de thon).
- BTP :
27% des entreprises, pour les grands travaux d'infrastructure, pour le logement.
Des POS sont en cours d'élaboration, le cadastre étant achevé dans quelques unes d'entre elles. Gros effort en matière de routes et d'établissement scolaires.
Apparition de gdes et moy. surfaces en liaison avec la progression sensible du pouvoir d'achat.
- Tourisme :
une activité limitée (10.000 en 1998). 8 hôtels. Chambres d'hôtes +/+ nbses.
Fonds publics : 80% du PIB de l'île. Cette économie de transfert provoque la transformation de l'habitat rural et la création d'un habitat urbain pavillonnaire, +/- spontané, où résident à la fois les nouveaux fonctionnaires et une part non négligeable d'agriculteurs. Il doit aussi absorber l'immigration.
Malgré 9 vols hebdomadaires vers la Réunion, l'île reste très enclavée. Mais aucun atout spécifique pour engager une action volontaire.

Conclusion.

Espace fortement polarisé par la Réunion. Mutations sans précédent à partir des années 60 (M. Debré, député de la Réunion) : équipements publics, urbanisation, diversification des activités. Le poids démographique de l'île est désormais suffisant pour construire un marché intérieur rentable.

Chapitre 7. Les territoires français du Pacifique.

La nouvelle-Calédonie.

Collectivité territoriale à statut particulier qui associe une « Grande Terre » (GT) et 7 îles périphériques. Ces 7 îles sont érigées en « terres coutumières » alors que la Grande Terre voit coexister, depuis un siècle, d'une part un espace coutumier, d'autre part un espace de colonisation. Coexistence : un espace minier, un espace forestier, un espace à vocation agricole ou pastorale et un espace urbain.

Une population très inégalement répartie, aux références ethnoculturelles multiples.

- *La répartition des hommes dans l'archipel*

200.000 hbts inégalement répartis au profit de la province Sud (2/3 des hbts) où Nouméa et ses banlieues = 100.000 hbts. La GT = 3/4 de masses montagneuses ; petits bourgs littoraux, petits villages ou hameaux dénommés « tribus » et quelques ranchs d'éleveurs européens. Dans les îles périphériques, la vie s'organise dans un cadre villageois. Etablies dès la colonisation en réserves destinées aux seuls Mélanésiens. En GT, le bourg rural est parfois jumelé avec un centre minier au sein d'une commune, mais leur poids démographique cumulé ne dépasse jamais 2000 hbts. Sous-équipement en matière d'infrastructures urbaines qui renvoie à la faible densité de population et à une répartition très particulière.

- *Les particularismes ethnoculturels.*

Côte orientale et îles Loyauté peuplées de Maélanésiens ; côte occidentale, en particulier Nouméa où le mélange des communautés se conforte, même si la domination européenne reste encore majoritaire en zone urbaine.

Archipel : Mélanésiens = 44% de la population, 34% = Européens dont un grand nb de métis. Les polynésiens sont nbx dans les centres miniers et à Nouméa. Les Asiatiques (indonésiens et vietnamiens) sont à Nouméa.

La population de l'agglomération de Nouméa et des centres urbains secondaires de l'intérieur constitue à présent le cadre d'une société industrielle et de service stable, pluriethnique, et à haut niveau de vie. Rien à voir avec les réserves : une société agraire multiséculaire. Emergence, du moins à Nouméa, d'une vaste communauté métisse dont le rôle politique et social serait comparable à celui joué actuellement par la communauté de « Demis » à Tahiti. Il faudrait évidemment que l'univers kanak arrive à se séculariser.

1969-1996 : la population de l'archipel a doublé (croissance démo, forte immigration avant 1976 ; dynamisme des groupes en place par la suite). Progression plus considérable en province Sud, et notamment à Nouméa, qui fait de ++ figure d'agglomération cosmopolite, et attire naturellement la main-d'œuvre de tout le territoire grâce à ses activités diversifiées.

1.2 Une implication croissante dans le tertiaire.

- *La répartition sectorielle de la population active et du PIB*

PIB 1996 : administration 25%, commerce 22%, services 20% ; 3 postes intermédiaires (nickel, transports, BTP), l'agriculture et la pêche ne représentant plus qu'une part minoritaire. Le secteur eau-énergie et celui des industries manufacturières comptent peu (1,5 et 2,5%). Le secteur mine-métallurgie : périodiquement, notables fluctuations. Entre 1970 et 1985, les administrations ont connu pour leur part une progression forte et continue. Le secteur public est le moteur de l'économie (rôle

assumé par le nickel il y a 30 ans).

- *Le « système nickel »*

30% du PIB en 1970. Cette part a considérablement baissé. 1997 : 8 millions de tonnes de minerai extraites : 5 exportées au Japon, Australie, USA, le reste étant traité à Doniambo. Les effectifs de la SLN ont été divisés par 2 mais cette société reste le principal opérateur + entreprises locales dénommées « petits mineurs ».

On souhaite traiter sur place la + grande partie du minerai d'où le projet d'installation d'une fonderie de Ni dans la province Nord (SMSP-Falconbridge). Mais compte tenu des contraintes locales en matière de coûts d'énergie et de main-d'oeuvre, le projet paraît d'une rentabilité aléatoire. Seule une unité fortement automatisée et à faible coût énergétique est envisageable. En outre, ce projet n'a pas la possibilité de s'appuyer sur une infrastructure urbaine de grand gabarit.

- *L'apport de l'agriculture*

La SAU a régressé d'environ 1/3 au cours des 20 dernières années. 95% de pâturages. Marginales en valeur ajoutée, l'agriculture peut être un enjeu important localement : cultures vivrières sur les terres coutumières ou grand élevage extensif des bovins ; récemment aussi aquaculture et élevage des cervidés développés sur la côte occidentale de GT.

GT : SAU = 10%. Enorme travail de réforme foncière mené depuis 1980 : il a permis de récupérer + de 120.000 ha de terres agricoles ou forestières en voie d'abandon pour les redistribuer essentiellement à des groupements de droit particulier local, c-à-d à des familles kanakes vivant en tribu.

Nb élevé des exploitations dont 80% = petites unités situées dans le domaine coutumier dont la production (ignames, taros, bananes, légumes divers et petit élevage avicole ou porcin) est destinée à la consommation familiale. Activités à temps partiel. En dehors de là, exploitations de grande taille (85% de la SAU), rémunératrices, tournées vers la céréaliculture et + généralement l'élevage des bovins. Concentration sur la côte ouest de GT.

La production de viande est l'orientation essentielle des exploitations marchandes (majorité du marché local). Elevage avicole : niveau d'importations considérable, ce qui devrait amener professionnels et pouvoirs publics à augmenter l'élevage avicole. Sauf pour l'élevage bovin, l'agriculture n'est plus qu'une rente sociale (à la marge) et signifie peu (et pas assez) au plan économique. On pourrait dire la même chose de la pêche artisanale lagonnière et côtière. Pêche hauturière : thon. Aquaculture des crevettes, développée depuis 15 ans, prend de l'importance. C'est la seconde exportation du territoire (après le Ni) ; elle compense avantageusement le non-renouvellement des droits de grande pêche actroyés jusqu'alors à des thoniers japonais.

- *Les activités industrielles et des services*

Concentration dans l'espace urbain. 3/4 Nouméa. Nouméa possède des infrastructures dignes d'un pays de grande technologie et à haut niveau de vie.

Tourisme (3% du PIB) cantonné à Nouméa : de style riviera (retraités en séjour de longue durée + actifs en villégiature).

Exportations = 20% du PIB (50% en 1974) : fragilité de l'économie. Déficit de la balance commerciale : comme le reste de l'OM, l'archipel vit largement des transferts de capitaux venant de la métropole (Etat : 1/3 du budget du territoire + certains SP + dvt des infrastructures en zone rurale). Triplement en valeur relative du produit des administrations.

➔ L'archipel s'engage dans un processus conduisant à l'indépendance. On peut donc

s'étonner du renforcement de la dépendance économique alors même qu'il faudrait faire en sorte que le futur Etat apprenne à fonctionner pour l'essentiel avec le produit de ses richesses. Effort légitime mais trop tardif de rééquilibrage spacio-économique, qui va en sens inverse de la réalité : l'avenir est à Nouméa (produits à haute valeur ajoutée, électronique, industrie du loisir et les services induits). Les bénéficiaires dégagés par les investisseurs en Nouvelle-Calédonie sont en grande partie placés en Europe, USA, Australie (+/+): le « Caillou » est plus perçu comme un espace de prédation et non comme un espace de construction.

Wallis-et-Futuna

A 2000 km de la Nouvelle-Calédonie, 3000 de Tahiti. TOM depuis 1961. Wallis : 9.500 hbts. Futuna et Alofi : 4.600 hbts. Population essentiellement polynésienne. Structure traditionnelle des chefferies opérationnelle et intégrée au gvt du territoire. De même pour l'organisation coutumière de la population en *kaiga* ou famille lignagère.

Secteur agricole dominant : cultures vivrières + fruits + *kava*, à la base d'un breuvage traditionnel et à usage pharmacologique. Le mûrier à papier, dit *tutu*. Elevages de porcs et avicole. Pêche en déclin avec l'épuisement du lagon.

Trop enclavée dans le Pacifique, WF ne peut compter sur le dvt du tourisme.

Importation et transferts de la métropole + fonds envoyés par les migrants installés depuis les années 50 en Nouvelle-Calédonie.

La Polynésie française

3.1 Un ensemble pluriarchipélagique polarisé par Tahiti

4 archipels : îles de la Société, Tuamotu-Gambier, îles Australes et îles marquises.

TOM depuis 1946 + statut de large autonomie. 1963-1996 : Centre français d'expérimentation atomique. Valeur géostratégique qui s'estompe. Destination prisée des touristes fortunés. Perles noires.

Tahiti et sa jumelle Moorea = ¾ de la population, îles Sous-le-Vent = 12%. + on s'éloigne de Tahiti, + la vie insulaire est considérée comme difficile, moins on trouve d'hbts.

3.2 Du coprah à l'atome, de l'atome à la perle et au tourisme.

Culture du cocotier pour la production du coprah longtemps dominante : la population était alors mieux répartie. Tahiti petit chef-lieu et port de transit.

Début des 60' : les périphéries commencent à se vider au profit de Tahiti. Exode rural massif après la réalisation de l'aéroport, la création du CEP. Seule la perliculture a permis le retour depuis 10 ans aux Tuamotu-Gambier d'environ 2000 personnes. Ces îles profitent aussi du tourisme depuis les années 70. Mais l'avantage de la perliculture : 20 atolls concernés. La progression de cette activité a permis d'amortir le démantèlement des sites d'expérimentation (Mururoa et Fangatofa) qui employait 3.500 à 4000 locaux en + des expatriés (une majorité).

Chômage (1996) : 13%. Nettement inférieur au tx des autres DOM-TOM. A la faveur d'une conjoncture éco favorable, le climat social est demeuré serein depuis 1996, ce qui a permis une amélioration sensible du niveau de vie des ménages : le revenu/hbt progresse + vite que la pop.

3.3 Panorama général de l'économie polynésienne

Mesures de défiscalisation et augmentation sensible des commandes publiques dans le cadre du contrat de dvt Etat-Territoire : stimulation du BTP. Tourisme = principale

source de revenus. I : 5% du PIB ; II : 16% ; III : 79%. L'augmentation de la consommation intérieure se traduit par la progression sensible des importations. Seule une injection de fonds publics peut rétablir l'équilibre financier et soutenir le territoire. L'apport de l'Etat est multiforme et plurisectoriel (forces armées et CEA ; administration). Subventions + défiscalisation (investissements dans tourisme et la marine de plaisance ou de croisière) + dotation compensatoire (fermeture des sites d'expérimentation, financement du logement social, infrastructures).

3.4 Les dimensions spatiale et sectorielle de l'économie polynésienne

Polarisée par Tahiti. Mais certains archipels gardent leur personnalité :

- activités agricoles : influence directe sur le maintien des populations dans les archipels périphériques les + déshérités (îles Marquises, australes)
- Tuamotu-Gambier : de l'atome à la perle noire + annexe touristique de Papeete
- Iles de la Société : tourisme.

- Tourisme.

1998 : près de 200.000 touristes. L'activité semble plafonner alors que la capacité hôtelière s'est accrues au cours des années 90.

- Pêche, aquaculture et perliculture

Bon technologique important depuis 20 ans. Dvt d'une flotille de pêche hauturière semi-industrielle dont le produit (tho) est exporté.

- Perliculture

Depuis 1970. 6 t aujourd'hui, 88% des exportations de biens (principalement au Japon), 2è producteur mondial.

- Activités industrielles concentrées sur Tahiti, autour de Papeete :

- IAA (2 brasseries, une huilerie valorisant le coprah, jus de fruits, conserveries, etc), cosmétiques (monoï), textiles exotiques, construction navale, équipements pour la maison
- BTP en mutation. Des sites d'expérimentation au logement social + infrastructures.
- Distrinution.

Le territoire a mis l'accent sur le dvt de ses réseaux insulaires et interinsulaires (aéroglesseur, « goélettes », avion). La desserte maritime et aérienne présente un réseau étoilé en raison de la prééminence des activités tertiaires du Grand Papeete.

- Agriculture :

Coprah, fruits, légumes et cultures vivrières océaniques, vanille (marginale). Avec le maraîchage, l'élevage constitue l'une des activités les + prospères, concentré sur Tahiti.

Conclusion.

2 collectivités souvent en concurrence mais qui savent mieux coopérer que les DOM. Le contexte (anglophonie, éloignement de la métropole) obligent à une certaine solidarité. Japon partenaire essentiel à l'exportation, Australie-NZ à l'importation. Dépendance générale par rapport à la métropole, tout comme les DOM : les différences de statut sont plus dues à des perceptions culturelles qu'à des impératifs socio-économiques.